

## ORDRE DES MEDECINS



Conseil Départemental  
de la Somme

Vallée des Vignes- Bâtiment le Tanin  
34, Avenue d'Allemagne  
80090 AMIENS  
Tél. : 03 22 33 07 42

Mail : [cd.80@ordre.medecin.fr](mailto:cd.80@ordre.medecin.fr)  
[www.conseil80.ordre.medecin.fr](http://www.conseil80.ordre.medecin.fr)

### PIECES à FOURNIR pour une DEMANDE DE LICENCE DE REMPLACEMENT

→ 1 questionnaire

→ 2 photos

→ une photocopie certifiée conforme par vous-même de votre Carte d'identité ou de votre passeport, en cours de validité.

→ un certificat de scolarité

→ un Curriculum vitae

→ un relevé de stage de l'ARS comportant le détail des semestres accomplis avec les dates et les lieux

→ une photocopie de votre diplôme de fin de 2<sup>ème</sup> cycle français ou diplôme de base européen

*(Si l'étudiant a validé son 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales dans un Etat membre de l'Union Européenne, celui-ci doit fournir une copie du titre sanctionnant une formation médicale de base et sa traduction en langue française ou une attestation récente de l'établissement d'origine de l'étudiant certifiant qu'il a obtenu le diplôme et sa traduction en langue française).*

Le Bureau du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de la Somme souhaite rencontrer, pour un entretien confraternel, les étudiants qui sollicitent une licence de remplacement :

***Veillez prendre contact avec le secrétariat du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de la Somme au 03 22 33 07 42.***

N'oubliez pas de demander votre immatriculation auprès de l'URSSAF et de contracter une Assurance en Responsabilité Civile Professionnelle.